ARRETE N° 549 22/ /MINESEC DU 2 1 NOV 2022

portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires.-

### LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

### ARRÊTE:

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u>.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les serviées centraux du Ministère des Enseignements Secondaires :

## SERVICE DE LA GESTION DES ECOLES NORMALES PUBLIQUES D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

<u>Chef de Service</u>: Monsieur **VOGO ALOURA**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **786 114-W**, précédemment en service à la Direction de l'Enseignement Normal, en remplacement de Madame YAO, née TANYI MBIANYOR ENEKE Gladys, appelée à d'autres fonctions.

# SERVICE DU SUIVI DE LA GESTION DES ECOLES NORMALES PRIVEES D'INSTITUTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Chef de Service: Madame TCHOUMI, née NGASSA KETCHATCHAM Brigitte, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 594 683-V, précédemment en service à la Direction de l'Enseignement Normal, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA

1 0 1 2 0 8 5 1 7 NOV 202 2

PRIME MINISTER'S OFFICE

#### CELLULE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES

<u>Chef de Cellule</u>: Madame YAO, née TANYI-MBIANYOR Gladys ENEKE, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule 583 915-J, précédent Chef de Service de la Gestion des Ecoles Normales Publiques d'Instituteurs de l'Enseignement Technique, en remplacement de Monsieur ASSAKO Claude, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>ARTICLE 3.</u> Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Yaoundé, le 2 1 NOV 2022

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA

012085 17 NOV 2022

PRIME MINISTER'S OFFICE

2

,

NALOVA LYONGA